

SAINT-YRIEIX

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

INFO

N° 107

OCTOBRE 2021

www.saintyrieixsurcharente.fr



DOSSIER

- **Rentrée scolaire 2021/2022** (p. 2/3)

SCA Rucher École de la Grande Prairie

La Société Charentaise d'Apiculture est une association installée à proximité du plan d'eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix. Elle comprend un rucher école et propose une offre d'information et de formation sur l'abeille.



SCA Rucher École de la Grande Prairie

Impasse des Rouyères
(à côté du plan d'eau de Saint-Yrieix)

Mail : vinumiell@gmail.com

Site : www.abeillecharente.fr

Téléphone : 06 15 07 91 58

Permanence le premier et troisième jeudi de chaque mois de 16h à 19h

Notre action est à destination des apiculteurs professionnels et amateurs mais aussi pour le grand public. L'espace dans lequel nous sommes installés nous permet d'offrir une formation in situ grâce au **rucher école** et d'organiser **des espaces de formation via nos salles de cours**.

Nous proposons aussi des **conférences** et des **causeries** sur une thématique apicole ouverte à tous.

Des **permanences** sont assurées **deux fois par mois** pour échanger et conseiller nos adhérents.

Les promeneurs passionnés ou curieux peuvent également venir à notre rencontre pour découvrir notre activité et le miel de notre rucher.

Ce dernier accueille aussi des élèves de fin février à fin octobre pour **découvrir et étudier l'abeille et son fonctionnement tout au long de la saison**. Nos élèves **apprennent les gestes et manipulations** indispensables au bon développement d'une colonie. Des **modules de formation spécifiques** sont proposés aux apiculteurs pour affiner leurs connaissances.

Nos projets :

- Mise en place d'un parcours initiatique « **De la fleur au miel** ». Ce projet a été imaginé et sera concrétisé grâce au Budget Participatif Charentais (édition 2020) organisé par le département.
- La mise en place en 2022 d'un rucher partagé.

L'association participera au Marché de Noël du 11 décembre. Au plaisir de vous rencontrer autour de notre activité pour découvrir l'abeille et son environnement.

Josiane VINUESA

Présidente



SOMMAIRE

N° 107 - OCTOBRE 2021

DOSSIER

- Rentrée scolaire 2021/2022 8/9

ACTUALITÉS

- La rentrée des associations 4
- Vous avez dit culture ! 5
- Saint-Yrieix a du cœur ! 6/7

SERVICE PUBLIC

- Le service urbanisme 8

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- Site internet dédié au cimetière 9
- Deux nouveaux circuits VTT balisés sur la commune 9
- Optimisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles 9

BRÈVES / 10

TRAVAUX

- Travaux réalisés sur la commune 11

VIE MUNICIPALE / 12

AGENDA / 13

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Édition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :
Christophe ANDRÉ | ZESTUDIO

Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,
Service communication, Multi-accueil

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3600 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Octobre 2021



Mesdames, Messieurs,

La rentrée scolaire 2021 s'est déroulée, il y a quelques semaines, dans la sérénité. Tout en respectant scrupuleusement les protocoles sanitaires, nos enfants ont retrouvé leurs camarades et l'ensemble de la communauté éducative avec joie. Serait-ce le signe d'un retour à la normale après dix-huit mois d'une crise sanitaire sans précédent ? Je veux y croire et je suis résolument optimiste en la matière.

Une très large majorité d'entre nous a compris et admis la nécessité d'être dans un processus de vaccination, seule réponse crédible pour enrayer la pandémie à ce jour. Ainsi, aujourd'hui, la quasi-totalité de nos agents municipaux possèdent leur pass sanitaire afin d'assurer la continuité et la qualité du service public. Je les en remercie très sincèrement.

Fin septembre, les Soirs Bleus (cinq spectacles sur notre commune) ont pu se dérouler et ont permis à de nombreux Arédiens de se retrouver, d'échanger, en un mot de retrouver un lien social, un moment de convivialité et de bonheur partagé.

Dans ces conditions, nous sommes aussi en mesure, après une année 2021 blanche, d'organiser le traditionnel et tant attendu repas des anciens, au mois de janvier 2022.

Depuis le début du mandat, nous avons toujours voulu aller de l'avant, anticipant chaque fois un peu plus sur un retour à la normalité. Nous sommes satisfaits d'avoir pris pour vous ce pari certes mesuré mais profondément optimiste.

Désormais, votre majorité municipale va finaliser l'ensemble des propositions faites dans son programme 2020. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les travaux de la maison médicale vont débuter dans les prochains jours. La livraison de cet équipement interviendra avant l'été prochain. Notre maison médicale permettra à nos médecins d'exécuter leur activité dans les meilleures conditions et à nos Arédiens d'être rassurés dans le devenir de leur parcours de soins. Cette dynamique favorisera à moyen terme, j'en suis sûr, la densification de la couverture médicale sur notre territoire.

Enfin, je me permets de vous réaffirmer mes engagements : je suis et je reste à votre entière disposition pour recueillir vos propositions pour enrichir le « Bien vivre à Saint-Yrieix ».

Avec mes salutations distinguées, bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

C'est la reprise !

Dans les 4 écoles de la commune comme partout en France, les élèves ont repris les cours début septembre. Retrouver les copains et en connaître de nouveaux, changer d'enseignant(s), pour les plus petits quitter les parents ou le cocon de la nounou pour l'école...

Les rentrées sont généralement l'occasion de nombreuses « premières » pour les enfants !

De bonnes conditions d'enseignement

Après une année avec des effectifs record, nous entamons cette nouvelle année dans de très bonnes conditions d'enseignement. Des effectifs en légère baisse qui s'affichent à 617 enfants (contre 647 à la rentrée dernière), un nouveau poste d'enseignant ouvert par l'Education Nationale et une nouvelle salle de classe créée par la mairie à Claude Roy : cette conjugaison d'éléments permet d'avoir **des effectifs modérés dans la quasi-totalité des classes**, offrant ainsi un cadre d'apprentissage plus apaisé et serein.

Le protocole sanitaire, à présent en voie d'allégement, pénalise moins les conditions d'enseignement et permet de se déplacer à nouveau plus facilement aux gymnases, à la piscine, à la médiathèque... pour des activités plus variées.

Des services municipaux accessibles

Du côté des services municipaux, qu'il s'agisse du transport, du périscolaire, de la restauration, du centre de loisirs, tout fonctionne et permet ain-



si d'accueillir de nombreux enfants dans le respect des gestes barrière. Sur les services municipaux justement, vous le découvrirez dans les graphiques, la commission VET (Vie Educative Territoriale) et le conseil municipal ont fait le choix, après une année de stabilité, d'une évolution

limitée des tarifs (2%) représentant seulement quelques centimes sur les forfaits de restauration par exemple.

Depuis la rentrée, comme nous nous y étions engagés, davantage de produits locaux et de produits bio composent les assiettes des plus de 600 enfants qui fréquentent quotidiennement notre service de restauration scolaire. Nous travaillerons tout au long de l'année qui arrive à améliorer encore cela.



Des actions reconduites et de nouveaux projets

Dans les prochaines semaines, nous nous pencherons sur l'organisation des **cycles de sensibilisation aux gestes de premiers secours** (qui concerneront les élèves de grande section, CE1 et CM1) et de sensibilisation aux handicaps et différences (qui concerneront les élèves de CP, CE2, CM2) initiés l'année dernière en lien avec nos partenaires, l'UNASS et le Pôle Ressource Handicap de la



Charente et que nous pérennissons comme prévu ! En complément de ces actions, nous allons travailler à la **mise en place d'une assemblée de jeunes** impliquant **des enfants**, des familles, des enseignants, des élus avec pour ambition d'avoir une assemblée co-construite prête à démarrer à la rentrée **2022-2023**.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, n'hésitez pas à vous signaler aux délégués des parents ou à intégrer les associations de parents d'élèves (coordonnées ci-après) qui seront parties prenantes du projet !



Coordonnées des associations de parents d'élèves

Association des parents d'élèves de Vénat : APE Ecoles de Vénat

Présidente : Céline BRUDEY-VIGNAUD
Mail : ape.ecoles.venat@gmail.com
Facebook : APE Ecole de Vénat

Association des parents d'élèves de Bardines : AIPEB

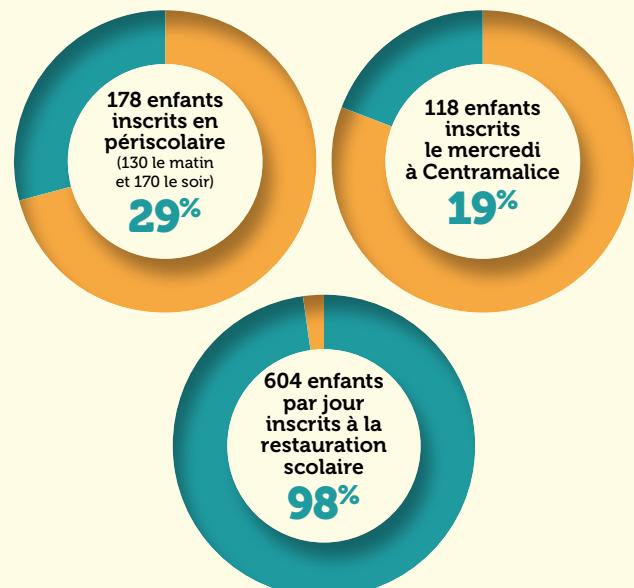
Présidente : Christelle LAFAYSSSE
Mail : aipeb.bardines@laposte.net
Facebook : Aipeb

LA RENTRÉE EN CHIFFRES Effectifs 2021 • 2022

Evolution des effectifs sur l'ensemble des 2 groupes scolaires

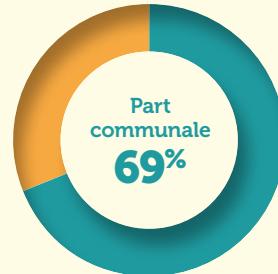
2017 / 2018	602
2018 / 2019	592
2019 / 2020	627
2020 / 2021	647
2021 / 2022	617

617 enfants le jour de la rentrée



Restauration scolaire

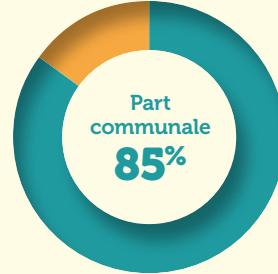
Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS



Coût moyen d'un repas (hors fluides) : 8,26 €
Participation des familles : 2,56 € soit 31%
Part communale : 5,70 € soit 69%

Transport scolaire

Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS



Coût global du service : 56 643 €
Participation des familles : 8 632 € soit 15%
Part communale : 48 011 € soit 85%

La Rentrée des Associations



Vendredi 10 septembre, les associations arédiennes se sont retrouvées aux gymnases des Berneries pour la **Rentrée des Associations**.

Malgré le contexte actuel et les contraintes sanitaires liées à la Covid-19, poussé par l'envie de retrouver une vie normale et impatient de reprendre une activité, le **public est venu nombreux** pour découvrir, échanger et s'inscrire auprès des responsables des associations.

Au total **17 associations ont répondu présentes** à cette nouvelle manifestation proposée sur notre commune.

Rendez-vous l'an prochain pour la deuxième édition de cette manifestation citoyenne, conviviale et festive.

Merci aux responsables et aux bénévoles d'associations pour leur implication.

Ce **moment de retrouvailles**, ouvert à tous, a séduit les visiteurs. Des démonstrations effectuées par les associations ont rythmées cette soirée de rencontres et d'informations qui s'est conclue par un temps de convivialité autour d'un apéritif offert par la municipalité et une animation musicale assurée par la Fanfare de L'ouest.



PAROLE D'ÉLUE

« Le tissu associatif est sans nul doute une force et une source de dynamisme incontournable pour les habitants d'une commune. Il est important que la municipalité le soutienne, à travers les infrastructures qu'elle met à disposition, l'aide financière qu'elle apporte, le soutien aux projets. Pour nous il est fondamental d'accompagner chacune d'elle pour que chaque activité soit une réussite ».



Séverine Cheminade,
Adjointe déléguée
à la vie associative,
aux affaires sportives
et à la jeunesse.



Mise à l'honneur des bénévoles des associations

Le centre social culturel et sportif Amicale Laïque, partenaire de la Rentrée des Associations, a profité de l'évènement pour **mettre à l'honneur les bénévoles** des associations arédiennes. Les portraits imprimés sur toiles de « 22 » bénévoles étaient accrochés dans les gymnases.

Un grand merci à tous ceux qui font vivre nos associations.

Vous avez dit Culture !

2 juillet, 10 juillet, 17, 18, 19 et 26 septembre 2021.
Et ce n'est pas fini !

Malgré les aléas climatiques et la pluie trop souvent présente, un pass sanitaire invité surprise en septembre, les parenthèses culturelles proposées par le Service Culturel nous ont permis de nous retrouver. Et avec quel plaisir !

Vous avez été environ 800 personnes à profiter des différents instants proposés. En tout 22 artistes, plus de 4 heures de spectacles, 6h30 de concert, 2h de projection Ciné Plein Air.

Si la programmation Soirs Bleus s'est imposée comme incontournable dans nos propositions, nous avons aussi été ravis de vous faire découvrir des groupes musicaux locaux.

Pour prolonger un peu plus le plaisir de ces instants, ou pour vous donner envie de nous rejoindre l'an prochain, retour en images sur ces moments de partage, cette culture que nous souhaitons à la portée de tous et vécue collectivement.



18 sept. - Concert « Clover Leaf »

26 sept. - Au Fil du Conte
« Histoire de perdre la tête »

18 juin - Fête de la musique

À VENIR



MARCUS - Super sympa

Spectacle humoristique

Samedi 27 novembre

20h30 salle de la Combe

(à partir de 12 ans)

Tarifs : 8€ / 4€*

*Tarif réduit : étudiants et enfants de moins de 16 ans, sans emploi, minima sociaux.

+ Service gratuit de garde d'enfants de 3 à 12 ans sur place, sur réservation uniquement (places limitées) :
06 07 14 23 84

Saint-Yrieix a du cœur !

Au printemps dernier la commune a eu le plaisir de se voir décerner le **niveau 2 coeurs** du label « **Ma commune a du cœur** » lors de la 7^{ème} cérémonie organisée par la Fondation AJILA.



Ce prix vise à mettre en avant l'implication des collectivités dans la lutte contre les arrêts cardiaques et met ainsi en lumière l'engagement de la commune dans ce domaine.

Il vient notamment valoriser nos acquisitions en défibrillateurs à assistance électrique, notre plan pluriannuel de formation grand public aux gestes qui sauvent et plus globalement l'ensemble de nos actions de prévention en faveur du bien-être et de la santé des arédiens, petits et grands.



Plus d'informations sur :
[http://ajila.org/
ma-commune-a-du-coeur/](http://ajila.org/ma-commune-a-du-coeur/)

Vous aussi, devenez des sauveteurs citoyens !

Dans le cadre de son plan pluriannuel de formation des arédiens aux gestes qui sauvent, la municipalité organise sa deuxième journée de formation le **samedi 20 Novembre**. Ainsi deux sessions de formation diplômante sont organisées, gratuitement, de 10h à 12h et de 14h à 16h, sur inscription et dans la limite de 15 personnes par session.

- **PROTÉGER**
- **ALERTER**
- **MASSER**
- **DÉFIBRILLER**

Des numéros d'urgence, à l'utilisation du défibrillateur, en passant par l'apprentissage du garrot et du massage cardiaque, venez apprendre les gestes de premiers secours qui sauvent des vies !

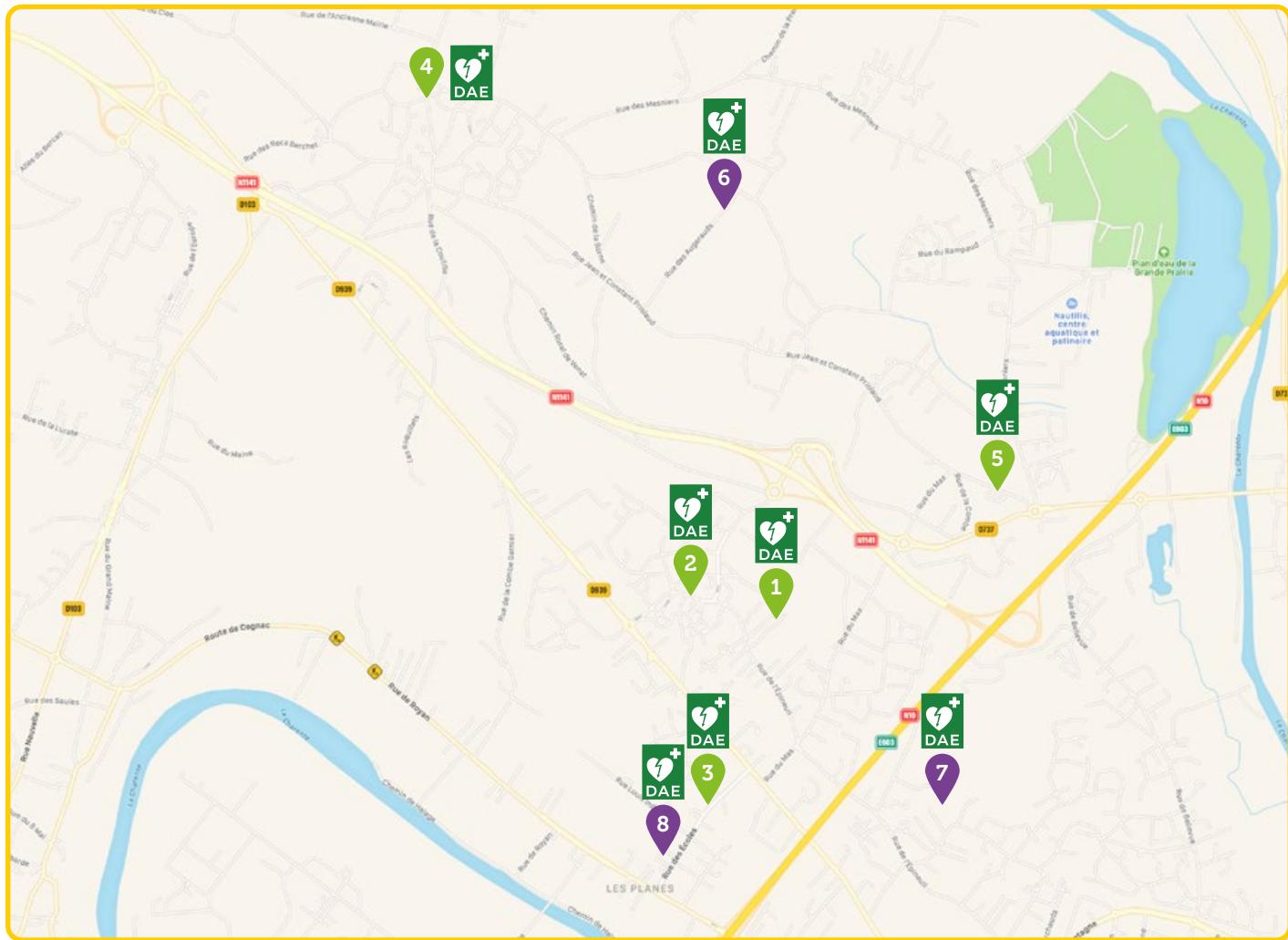
En famille ou entre voisins, vous aussi venez apprendre le pouvoir de sauver des vies et devenez des Sauveteurs Citoyens !



Inscriptions par téléphone : 05 45 38 69 50 ou par courriel : contact@saintyrieix-16.fr



cartographie des défibrillateurs à assistance électrique (DAE) communaux



Géolocalisez vos défibrillateurs via l'application Staying Alive !



Lieu et adresse	Accessibilité	
1 Véhicule de Police Municipale Véhicule PM	Non	Fonctionnel
2 Maison du gardien - Gymnases 3 allée Léo Lagrange	24h/24 • 7jrs/7	Fonctionnel
3 L'Esplanade 19 bis avenue de l'Union	24h/24 • 7jrs/7	Fonctionnel
4 Pôle scolaire de Bardines 27 rue des Écoles	De 7h30 à 18h30	Fonctionnel
5 Pôle scolaire de Vénat 13 rue de l'Ancienne Mairie	De 7h30 à 18h30	Fonctionnel
6 Salle des fêtes de La Combe 152 rue Jean Priolaud	Sur les horaires d'ouverture du site	Fonctionnel
7 Cimetière de Vénat 46 rue des Augerauds	24h/24 • 7jrs/7	À venir fin 2021
8 Tennis Club 37 rue de Chez Dary	24h/24 • 7jrs/7	À venir fin 2021
9 Salle Odette Dagnas 34 rue des École	24h/24 • 7jrs/7	À venir fin 2021

Le Service Urbanisme

Il existe au sein de la Mairie un service de l'urbanisme communal qui **assure l'enregistrement et le suivi des demandes d'urbanisme**. Il travaille **en étroite collaboration avec le service ADS** de GrandAngoulême qui instruit techniquement les dossiers.

L'urbanisme désigne l'ensemble des services et techniques relatifs à l'organisation et à l'aménagement de l'espace. Ce sujet intègre la volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

Situé au rez de chaussée de la Mairie derrière le guichet d'accueil, le service est composé de 2 agents **Bernard Tissot**, Responsable du Pôle Vie Citoyenne et Solidarité, et **Marion Lopez**, agent en charge de l'urbanisme et rattachés au pôle VCS (Vie Citoyenne et Solidarités). Ils sont spécialement missionnés pour assurer le **suivi de l'instruction** des demandes d'urbanisme de GrandAngoulême et travaillent sous la direction de Patrick Roux, adjoint délégué à l'aménagement du territoire et aux projets structurants.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, **avant de démolir, construire, agrandir ou transformer un bien il est vivement conseillé** de prendre contact avec le service qui vous informera, conseillera et vous accompagnera. Car l'application de la législation du droit des sols est très réglementée. Alors n'hésitez pas à contacter le service qui vous permettra d'être informés sur la faisabilité de votre projet et sur les démarches à accomplir.

QUAND CONTACTER LE SERVICE URBANISME ?

Le Service Urbanisme est à contacter pour :

- Des recherches cadastrales.
- Une demande de permis de construire, pour toute demande de construction supérieure à 40 m², agrandissement d'une maison individuelle ou ses annexes, un changement de destination d'un local avec modification des structures.
- Une demande préalable de travaux, pour une construction inférieure à 40 m², un changement de destination d'un local (local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâti, une modification de l'aspect initial du bâti (ex : remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, une nouvelle ouverture ou une nouvelle couleur de peinture), une division de terrain.
- Demande de permis d'aménager (exemples : lotissement de maisons d'habitations, camping, aire de stationnement, terrain de sport, terrain de loisirs...), aménagement qui nécessite des démolitions, réalisation de certaines opérations de lotissement.
- Demande de certificat d'urbanisme d'information (indique les règles d'urbanisme applicables pour un terrain) ou opérationnel (permet de savoir si le projet est réalisable et de connaître l'état des équipements publics existants ou prévus sur le terrain).

Attention : à partir du 01/01/2022, les demandes d'urbanismes pourront être déposées **par voie dématérialisée**.

Tout usager pourra déposer une demande d'urbanisme en saisissant la commune par voie électronique. Il pourra néanmoins s'il le souhaite, continuer à déposer un dossier en format papier.



Quelques chiffres

Les demandes d'urbanisme de l'année 2020 à Saint-Yrieix :

83

Permis de construire

11

Permis d'aménager

128

Déclarations Préalables

35

Certificats d'urbanisme opérationnel

168

Certificats d'Urbanisme d'Information

Soit

425 actes
déposés au total.

Les autres missions du service urbanisme

- Le dépôt des demandes d'enseignes et de publicité depuis février 2021
- L'instruction des demandes de travaux (AT) concernant les Établissements recevant du public (ERP)
- La gestion des contentieux des recours engagés contre les décisions d'urbanisme portant accord ou refus d'application du droit des sols.
- La mise en œuvre des **politiques urbaines** adaptées au territoire communal afin de tendre vers un développement harmonieux de son paysage urbain, concourant à l'amélioration des rapports sociaux tout en intégrant la préservation de l'environnement.

Le service urbanisme vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

Accueil physique (uniquement sur rendez-vous pris préalablement au 05 45 38 69 50)

Accueil téléphonique

Téléphone : 05 45 38 69 50 • Mail : urbanisme@saintyrieix-16.fr

Le saviez-vous ?

La commune dispose d'un site internet dédié au cimetière.

Si vous cherchez une concession ou un défunt dans le cimetière de Vénat. Si vous avez besoin de consulter la réglementation du cimetière ou bien les tarifs des concessions ; nous vous invitons à le consulter en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site de la mairie :

www.saintyrieixsurcharente.fr



Deux nouveaux circuits VTT balisés sur la commune

Le site du **Plan d'Eau de la Grande Prairie** a obtenu en juillet dernier la labérisation « **Station Sport Nature** » par le Département et propose un **panel varié d'activités** :

- Activités encadrées : la voile, le tir à l'arc, le triathlon et bientôt le longe côte (randonnée aquatique)
- Activités en accès libre pour tous : randonnée pédestre, le VTT, la course d'orientation, la pêche

Dans le cadre de cette labérisation, 2 nouveaux circuits VTT de 9 kms et 18 kms ont été balisés début juillet. Chaque départ se situe depuis le panneau d'information situé devant la base de voile.

Ces circuits « famille » à très faible dénivelé, permettent de découvrir les alentours du plan d'eau et les espaces naturels préservés environnants qu'il convient de respecter.

Ces itinéraires sont mis en place avec le concours de la Fédération française de vélo.

- Circuit Bourgines/Plan d'eau/ Touhérat : 18,7 km
- Circuit Vénat : 9,2 km

Ces parcours sont téléchargeables sur le site : <https://sportsdenature16.lacharente.fr/>

Adaptation de la collecte des ordures ménagères résiduelles

La réglementation « déchets » et la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, **interdisent les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 31 décembre 2023**.

La gestion des déchets est une compétence de GrandAngoulême. Entre 2021 et 2023, les objectifs de l'agglomération concernant les biodéchets permettront une transition douce en :

- Développant la mise en place du **compostage public**
 - Apportant des solutions de proximité pour la **gestion des biodéchets**
- Afin de répondre à cette **nécessité écologique et économique** que représente l'adaptation de la fréquence de collecte, il est proposé aux communes de ne faire **qu'une tournée toutes les 2 semaines**, pour collecter les OMR. En outre, il y aura des actions engagées pour inciter encore plus le **compostage individuel et collectif**, par le biais d'une sensibilisation du grand public et par un accompagnement des producteurs professionnels.

Le conseil municipal de Saint-Yrieix a rendu un avis favorable au ramassage des bacs/sacs noirs, une semaine sur deux à compter de 2022, sous réserve que GrandAngoulême ait mis en place sur la commune et auprès des arédiens les solutions et outils qui permettront l'accompagnement de cette baisse de fréquence de ramassage.

À RETENIR		
2022	2024	2025
 <p>Collecte des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) bacs et sacs noirs</p> <p>1 semaine sur 2</p>	 <p>Interdiction des biodéchets dans les bacs et sacs noirs</p>	 <p>Le coût de traitement des OMR sera de 173€ la tonne</p>
		 <p>La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sera de 65€ la tonne enfouie contre 25€ aujourd'hui</p>



2014
240 kg
de déchets par an et par habitant

2021
190 kg
de déchets par an et par habitant

Liens utiles pour plus d'information :
www.plusproprenaville.fr et www.ecologie.gouv.fr/biodechets

EN BREF À SAINT-YRIEIX

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le club de l'Age d'Or a fait sa rentrée le 7 septembre dernier.

Le rendez-vous hebdomadaire du club des aînés a lieu le mardi de 14h à 18h dans la salle Odette Dagnas, rue des Écoles. Au programme : rencontre avec jeux de société divers, jeux de cartes, scrabble, loto ; goûter avec petits gâteaux et boissons. Tous les 3 mois le club organise aussi un repas avec traiteur ainsi que des sorties. Pour faciliter vos déplacements, la mairie prévoit et organise un transport en mini-bus.

Si vous souhaitez profiter de ces moments d'échanges, n'hésitez pas à contacter la présidente du club, Mme FAVRE au 05 45 95 48 77.

REPAS DES SENIORS OU PANIER GARNI

Pour les personnes de 70 ans et plus (nées avant le 31 décembre 1951).

Si les conditions sanitaires le permettent, **le traditionnel repas des seniors aura lieu le samedi 8 janvier 2022** à la salle de la Combe.

Pour les personnes qui ne souhaitent pas participer à ce repas, **une distribution d'un panier garni par foyer sera proposée le samedi 15 janvier** après-midi à la salle de la Combe.

Si vous souhaitez profiter du repas **ou** du panier garni, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à la mairie du lundi 15 novembre au vendredi 3 décembre.

Renseignements au CCAS de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94

DISTRIBUTION DES CARTES ÂGE D'OR

À compter du **lundi 13 décembre**, les cartes de transport, ainsi que les tickets rechargeables, seront distribués, comme chaque année, aux personnes de **65 ans et plus** (non imposables sur les revenus avant les réductions, se munir de votre feuille d'imposition). Il est toujours possible de choisir entre la carte annuelle et les tickets rechargeables.

Les personnes souhaitant faire renouveler leur carte annuelle doivent se rendre au préalable à la mairie afin de recevoir un bon de commande, et devront ensuite faire recharger leur carte au kiosque STGA place du Champ de Mars.

Renseignements auprès de Nathalie SOULLARD : 05 45 38 51 94

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À VOTRE ÉCOUTE



Maryline Vinet et Thibaut Simonin, conseillers départementaux du canton de Gond-Pontouvre, organisent une permanence chaque mois dans l'une des 4 communes du canton. Cette permanence se tient les premiers mercredis du mois de 13h à 14h30.

- Mercredi 6 octobre à Champniers (Salle Paul Dambier, annexe A)
- Mercredi 3 novembre à Balzac (Salle des associations)
- **Mercredi 1^{er} décembre à Saint-Yrieix (Mairie)**
- Mercredi 5 janvier à Gond-Pontouvre (Salle associative)
- Mercredi 2 février à Champniers (Salle Paul Dambier, annexe A)
- Mercredi 2 mars à Balzac (Salle des associations)
- **Mercredi 6 avril à Saint-Yrieix (Mairie)**
- Mercredi 4 mai à Gond-Pontouvre (Salle associative)

Ces permanences, sans rendez-vous, ne sont pas réservées qu'aux habitants de la commune concernée. Un habitant de Saint-Yrieix peut très bien se présenter à Champniers par exemple.

DISTRIBUTION DE SACS CABAS RÉUTILISABLES

À l'occasion du marché de l'artisanat, organisé par la municipalité samedi 4 septembre, une distribution gratuite de sacs cabas réutilisables a été mise en place par les élus.

Une deuxième distribution sera organisée lors du marché de Noël le 11 décembre 2021.



CÉRÉMONIE DU MAQUIS DE BIGNAC

La 72^{ème} commémoration du combat de Vénat, le 25 août 1944, a eu lieu devant la stèle érigée sur les lieux du combat, au lieu-dit « Le Poteau ». La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Jacques Fournié, Maire de Saint-Yrieix, Jean-François Charrier, Président de l'amicale des Anciens du maquis de Bignac, Simone Charrier (une des premières femmes résistantes de Charente) et Vice-Présidente de l'amicale, Jean-François Dauré, Vice-Président du Conseil Départemental, d'élus de Saint-Yrieix et Bignac, des familles des résistants, d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux. Après les prises de parole honorant les actions et les membres résistants du maquis, les dépôts des gerbes, l'assemblée a entonné la Marseillaise et le Chant des partisans. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans les jardins de la mairie.



ACCUEIL AFGHANS

En Afghanistan, des hommes et des femmes qui ont œuvré pour la défense des droits et la liberté d'expression sont aujourd'hui menacés par les Talibans et fuient leur pays.

La mairie de Saint-Yrieix, en lien avec les autorités françaises, **met à disposition son logement d'urgence pour accueillir ces ressortissants afghans qui demandent asile**. Notre devoir de solidarité est d'accompagner ces enfants, ces femmes et ces hommes qui sont en danger dans leur pays.

Travaux réalisés sur la commune

TRAVAUX EN RÉGIE

PLAN GRAND FROID PLAN CANICULE

Pour prévenir tout isolement des personnes âgées et handicapées, un registre est ouvert au CCAS. Il a pour but de recenser l'ensemble des personnes susceptibles d'être fortement affectées par la canicule ou le froid.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, ce registre permet

- de contacter les personnes afin de s'assurer qu'elles sont en bonne santé,
- l'intervention ciblée des services municipaux si besoin.

Nous entrons dans la période hivernale. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur ce registre. Cette inscription sera valable tant pour le dispositif hivernal (du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022), que pour le dispositif estival (du 1^{er} juin au 15 septembre 2022)

Le plan d'alerte a également été déclenché pendant le confinement suite à la pandémie.

Les personnes déjà inscrites sont invitées à nous communiquer d'éventuelles modifications les concernant afin que notre registre contienne toujours des informations exactes.

Renseignements au CCAS
de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94



SAINT-YRIEIX EST SUR LINKEDIN

La commune possède désormais sa page LinkedIn, un réseau social professionnel.

N'hésitez pas à vous y abonner pour être informé des offres d'emplois publiées par la ville.

Rendez-vous sur :
<https://www.linkedin.com> >
 Ville de Saint-Yrieix sur Charente.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés depuis peu sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente ? Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants afin de recevoir une invitation à un temps d'accueil qui vous sera dédié.

N'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées :

- Mail : contact@saintyrieix-16.fr
- Téléphone : 05 45 35 69 50
- Messenger : depuis notre page Facebook Ville de Saint-Yrieix sur Charente

Domaine public

- Réfection du système d'arrosage du stade de foot (1).
- Campagne de peintures routières : passages piétons, bandes stop, cédez le passage et marquage dans les cours des écoles (2).
- Réfection des talus autour de la mairie et de la médiathèque, le talus situé derrière la mairie sera transformé en prairie fleurie et celui de la médiathèque sera replanté avec des arbustes rampants.



Patrimoine

Suite du programme Ad'AP* :

- Pose de revêtements podotactiles, de rainurages de guidage pour les malvoyants et peinture sur les escaliers (Esplanade, mairie, gymnases, stades, La Combe).
- Mise en œuvre de la plateforme pour personnes à mobilité réduite au stade d'honneur des Rochers (3).
- Réalisation de fondations et installation de l'alimentation électrique avant la mise en place d'un monte personnes à mobilité réduite au gymnase n°1 pour l'accès aux salles de musculation et de gymnastique.
- Montage et démontage de meubles dans les écoles.



* Qu'est ce qu'un Ad'AP ?

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un dispositif qui permet de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité les établissements dans le cadre de l'accessibilité pour tous.

TRAVAUX D'ENTREPRISES

Domaine public

- Mise en place d'un nouveau revêtement de sol à la restauration scolaire de Bardines.
- Réalisation de la nouvelle classe de l'école Claude Roy A par une entreprise générale (1).
- Travaux de réfection et de mise aux normes des WC à l'école Claude Roy B dans le cadre d'un marché public (2).
- Pose de stores de fenêtres extérieurs à l'école Claude Roy A.
- Dans le cadre du programme Ad'AP une société est intervenue pour l'installation d'une passerelle au gymnase des Berneries. Cette passerelle permettra l'installation d'un monte personnes avant la fin de l'année.



Espace d'expression réservé à la majorité

Désormais les réseaux sociaux font partie intégrante de nos vies.

75,9 % des français indiquent utiliser les réseaux sociaux via en moyenne 6,8 plateformes de médias sociaux que ce soit à titre personnel ou professionnel. Facebook, twitter, Instagram, Indeed, Linkedin. Chaque moment de notre vie a son réseau social.

S'ils sont bien utiles à certains égards, ces réseaux nous éloignent malheureusement parfois trop souvent de la vraie vie et du lien social fondamental à l'équilibre des sociétés.

Nous ne connaissons plus nos voisins les plus proches, mais suivons des inconnus à l'autre bout du monde. Nous envoyons des textos plutôt que de téléphoner ou nous déplacer. Nous commandons sur internet... au commerçant situé de l'autre côté de la route.

C'est parce que nous portons un regard vigilant sur le « tout médias sociaux » parce que nous constatons au quotidien les conflits entre personnes sur notre commune, parce que les notions de respect, de solidarité et d'entraide font de moins en moins écho, parce que les fake news obtiennent parfois plus d'audience que l'information, que nous mettons au centre de notre action, la proximité génératrice de lien social.

Ces choix politiques qui transparaissent tout au long de ce magazine municipal nous les assumons et continuerons à les porter. Car ils s'appuient sur des valeurs indispensables pour inscrire dans la durée le bien vivre ensemble.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

Un programme d'entretien des routes... déroutant :

Lors du vote du budget 2021, nous étions intervenus pour signaler que – faute d'anticipation – la commission des travaux n'avait pas rendu son travail et que le programme proposé au budget ne correspondait donc pas aux échanges des élus siégeant à cette commission. Nous étions alors loin d'imaginer que finalement ce programme allait être remanié à nouveau en catimini. Parmi le programme décidé par la majorité, des opérations ne sont toujours pas réalisées en ce début de septembre, alors que d'autres l'ont été sans qu'ils n'aient été listés dans le programme 2021. Déroutant non ?

Les rumeurs de la majorité :

On entend ici et là que les élus de la majorité communiquent beaucoup sur notre dos. Ils distillent abondamment des propos faux ou erronés qu'il nous faut faire cesser. Ainsi, nous serions « opposés à tout », « sans discernement » voire « agressifs ! ».

Il est donc bon de rappeler que depuis plus d'un an de mandat, notre équipe d'opposition a approuvé à plus de 80% des délibérations qui nous ont été présentées lors des conseils municipaux. Et lors de certains conseils, il nous arrive même d'approuver l'intégralité des délibérations. C'est factuel et consultable sur les procès-verbaux de séances. Evidemment, il arrive que nous votions « contre » certaines d'entre elles. Non pas parce que nous sommes un groupe d'opposition mais parce que nous estimons que la délibération présentée ne va pas dans l'intérêt de la commune. Et parce que nous ne sommes pas d'accord, nous serions « agressifs » ? Là encore, il faut rester factuel et consulter les vidéos des conseils municipaux diffusées sur Facebook. L'agressivité est rarement dans nos questions mais plutôt dans les réponses que l'on reçoit.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, une République respectueuse des différences et des divergences, mais apparemment cela gêne certains élus. Nous représentons une partie de la population arédiennne et continuerons de faire entendre d'autres points de vue car quand on pense tous la même chose, c'est qu'on ne pense plus du tout. Ces manœuvres politiques ne rendent pas service aux arédiens !

Conseil Municipal des Jeunes :

Nous sommes heureux d'apprendre que la majorité souhaite reprendre l'une de nos propositions de campagne, à savoir : la création d'un conseil municipal des jeunes. Nous espérons évidemment que ce projet aboutira et que nous y serons associés.

Vous pouvez compter sur nous :

- Benoît MIEGE-DECLERCQ : benoitmiegdeclercq@gmail.com
- Martine FOUSSIER : martinefoussier@orange.fr
- Romain BLANCHET : romainblanchet.sy@gmail.com
- Fadila BOUTAYEB : fadila.boutayeb@sfr.fr
- Olivier DELACROIX : olivier.delacroix@yahoo.fr
- Aurélie RUIS : ruisaurelie@yahoo.fr

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

Évènements et animations sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

Et si on jouait ?

de 15h à 17h, Rdv jeux de société proposé en partenariat avec la Ludothèque
Gratuit sans inscription, réservé aux adultes :
• 16/11/2021 • 14/12/2021
• 04/01/2022 • 01/02/2022
• 01/03/2022

Infos au 05 45 38 95 00
ou 05 45 92 32 86

Du 24 novembre
au 31 décembre 2021

• Exposition « Artistes »

Hall de L'Esplanade
Informations : CSCS Amicale
Laïque 05 45 92 14 82

NOVEMBRE

Jeudi 4

• **Atelier Archi'facile** de 15h à 17h à la médiathèque de Saint-Yrieix, avec le Service Pays d'art et d'histoire du GrandAngoulême. Pour les enfants de 7 à 12 ans. **Gratuit, inscription obligatoire au 05 45 95 16 84**

Vendredi 26

• **Première soirée au coin du feu** dès 18h30 : proposée par la médiathèque et la ludothèque. **Infos au 05 45 38 95 00 ou 05 45 92 32 86**

Samedi 27

• **Marcus - Super sympa** 20h30 salle de la Combe (à partir de 12 ans). Tarifs : 8€ / 4€ **Renseignements : 06 07 14 23 84**
« Pour ce nouveau spectacle je serai mignon, adorable et complaisant. Je serai le chantre du politiquement correct, mon spectacle sera la quintessence de la bienveillance. Pas de plaisanteries sur les femmes, la politique ou la religion. Je vous propose un humour doux, sucré, parfumé à l'eau de rose. Vous entrerez dans le spectacle comme dans un bain moussant, s'en suivra une succession de vannes complaisantes et si ne serait-ce qu'une virgule vous déplait, signalez-le-moi et je vous présenterai mes plus plates excuses. Cette fois c'est décidé, je serai Super Sympa ! »

Mardi 30

• Soirée thématique

« **La fin de vie, et si on parlait ?!** »
Rencontre auteures avec Marie-Sabine Roger et le médecin gériatre Sylvie Cafardy. Un(e) bénévole de l'association ASP16 sera également présent(e). La soirée se terminera par un temps de dédicace en partenariat avec la librairie « L'autre librairie ».

Renseignements : 05 45 38 95 00

Du 5 janvier au 4 février 2022

• **Exposition Bandes Dessinées « de l'Atelier du Marquis »**
Hall de L'Esplanade
Concours de dessins pendant l'exposition.
Informations : CSCS Amicale
Laïque 05 45 92 14 82

DU 16 février au 11 mai 2022

• **Exposition « Faune et flore de géant à minuscule »**
Hall de L'Esplanade
Informations : CSCS Amicale
Laïque 05 45 92 14 82

FÉVRIER

Mercredi 2

• **Lis-moi une histoire** : à 11h, médiathèque de Saint-Yrieix, dès 4 ans, gratuit, sans inscription. **Renseignements : 05 45 38 95 00**

Vendredi 4

• **Le Têt Nguyen Dan** (nouvel an vietnamien)
Informations et réservations :
CSCS Amicale Laïque
05 45 92 14 82

JEDECMBRE

Mercredi 1^{er}

• **Atelier de Noël** à 10h00, médiathèque de Saint-Yrieix, dès 4 ans, gratuit, sur inscription. **Renseignements : 05 45 38 95 00**

• **Lis-moi une histoire** à 11h00, médiathèque de Saint-Yrieix, dès 4 ans, gratuit sans inscription.

Renseignements : 05 45 38 95 00

JEUDI 9

• Collecte de sang

de 16h30 à 19h30
salle des fêtes de la Combe.

SAMEDI 11

• Marché de Noël

de 10h à 19h place des Rochers à Saint-Yrieix

Contact Mairie de Saint-Yrieix :
05 45 38 69 50



MARCUS

Super sympa

MISE EN SCÈNE : CHARLES MEURISSE



Spectacle humoristique

Samedi 27 novembre

20h30 salle de la Combe

Tarifs : 8 € / 4 €